



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA COMMUNE DE ANSE

Séance du 5 Février 2026

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 10

La Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune d'ANSE, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, en Mairie d'ANSE, le à 18 heures 30, Salle Jean-Pierre PINAULT, sous la présidence de Monsieur Max DURMARQUE, Vice-Président.

Etaient présents :

Max DURMARQUE, Luc FERJULE, Linda BEGGUI, Claire ROSIER membres élus

Nadine MILLET, Philippe GERARDIN, Pierre HART, Martine DORE, membres nommés

Excusés : Daniel POMERET, Sophie DECHANET

Procuration : Emmanuelle SCHARFF a donné procuration à Max DURMARQUE,
Roselyne MAHRI AGOURAMME a donné procuration à Luc FERJULE,

Absents : Céline BABUS, Denise LUCET, Audrey ACOSTA

Monsieur Luc FERJULE est désigné secrétaire de séance.

◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇

Objet : Rapport d'Orientations budgétaires :

Monsieur Max DURMARQUE, Vice-Président, fait part à la Commission Administrative des orientations budgétaires du C.C.A.S, conformément aux dispositions de la loi NOTRe, le Rapport d'orientations budgétaires (ROB) a été établi et communiqué en pièce annexe.

Il présente les grandes lignes qu'il propose de suivre dans l'élaboration du budget d'un montant total de **61 833,85 €** qui comporte des dépenses et des recettes de fonctionnement ainsi qu'une part d'investissement pour les avances remboursables pour un montant de **2 500,00€**.

Il précise que le résultat de clôture de l'année 2025 provisoire est **28 213,85 €** sera porté sur le budget 2026.

Monsieur Max DURMARQUE, Vice-Président, précise qu'il a demandé à la commune une subvention de **30 000.00 €** pour répondre aux demandes d'aides des familles.

Après la présentation du ROB, Monsieur le Vice-Président introduit le débat.

Ce débat permet à l'Assemblée délibérante :

- de discuter des orientations budgétaires de l'année à venir,
- d'être informée sur l'évolution de la situation financière de la collectivité.

Il donne surtout aux élus la possibilité de s'exprimer sur la stratégie financière de leur collectivité.

Le Conseil d'administration souhaite continuer les actions menées auprès de la jeunesse tel qu'aider les familles en difficulté (classes vertes ou cantine). L'aide sous forme de bons alimentaires pour les familles reste d'actualité.

Monsieur le Vice-Président demande s'il y a des questions sur la répartition des recettes et des dépenses.

Aucune autre question sur la répartition des recettes et des dépenses

Le Conseil d'Administration à l'unanimité,

- **Dit** qu'un état de la situation financière actuelle, les perspectives et orientations 2026 du CCAS ont bien été présentées,
- **Donne** acte du bon déroulement du débat afin de prévoir au mieux le budget primitif 2026 et d'informer les délégués du conseil d'administration du CCAS + transmission du ROB au préalable conformément à la réglementation.

FAIT ET DELIBERE CE JOUR, MOIS ET AN CI-DESSUS.

Copie certifiée conforme à l'original

**Le Secrétaire,
Luc FERJULE**



**Le Vice-Président,
Max DURMARQUE**

